

Deux beaux cadeaux de la fée électricité

► Les clients des Services industriels de Delémont (SID) bénéficieront l'an prochain d'une ristourne de 100 fr. sur leurs factures et d'une nouvelle baisse du prix de l'électricité.

► Ces cadeaux inattendus de la fée Sidonie sont à mettre sur le compte des bons résultats des SID et de l'entreprise SACEN SA, grâce à une bonne maîtrise des coûts et à un environnement financier favorable.

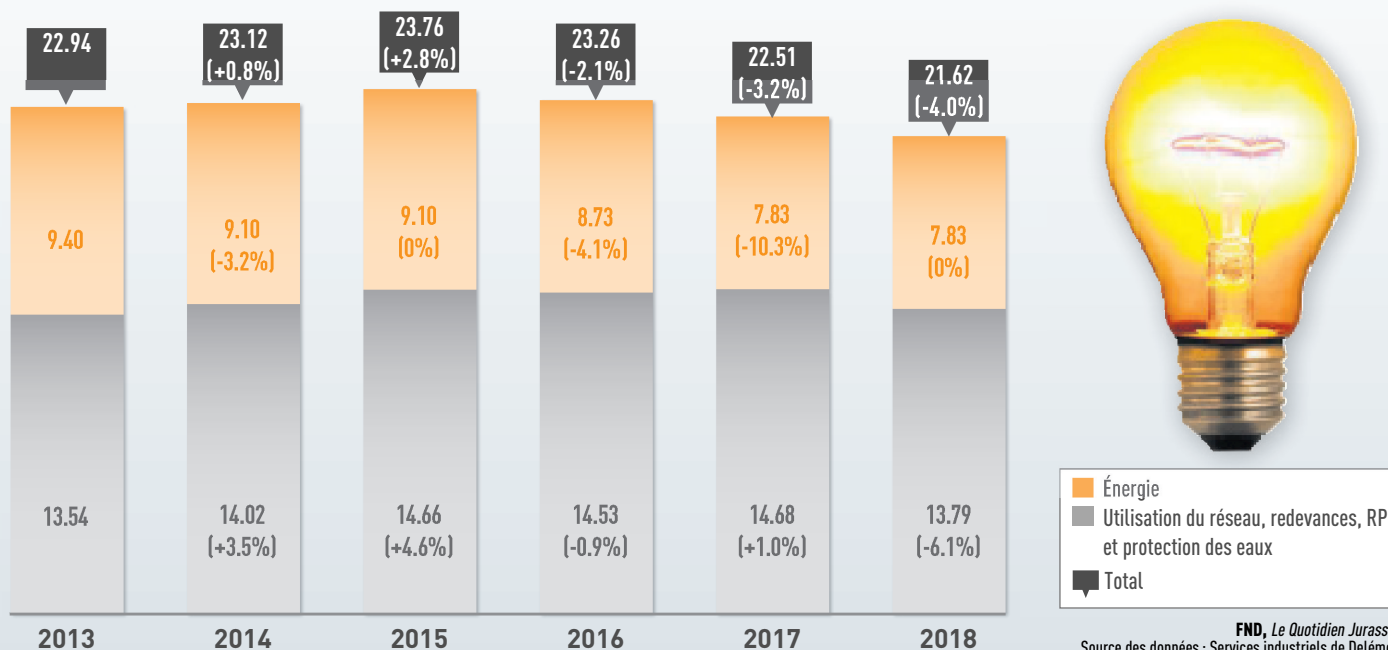
► En tout, un million de francs sera remboursé aux usagers. Un geste en phase avec la stratégie de développement des SID dans les énergies renouvelables.

► Et selon Murielle Macchi-Berdar, conseillère communale en charge du Département de l'énergie de Delémont, d'autres cadeaux pourraient être faits dans les années à venir aux consommateurs.

«Ce sont deux bonnes nouvelles que nous allons vous donner.» C'est avec une joie non dissimulée que Murielle

► Diminution de la facture de l'électricité en 2018 à Delémont

Exemple d'un logement de cinq pièces consommant 4500 kWh par an, en centimes par kWh (et variation en % par rapport à l'année précédente)



néficier leurs clients d'une ristourne. Selon Michel Hirtzlin, le cas est inédit en Suisse, mais «il est très bien possible qu'on annonce un nouveau remboursement dans cinq ans».

Murielle Macchi-Berdar rappelle que rien n'oblige les SID à rembourser ses clients, mais qu'il s'agit d'une volonté des autorités de retourner de l'argent aux consommateurs qui ont permis de constituer ce fonds.

Le second cadeau: baisse du prix du courant

L'autre nouvelle réjouissante pour 2018 est la baisse du prix de l'électricité de 1 à 9% en fonction du profil des clients.

La conseillère communale explique que le prix de l'électricité est composé d'éléments maîtrisés et non maîtrisés par les SID.

Malgré une augmentation de 56% de la rétribution à prix coûtant (en raison du vote sur la Stratégie énergétique 2050) et des taxes, le prix du courant connaîtra une nouvelle diminution.

Ceci grâce à la baisse, l'an prochain, des charges maîtrisées (-11%) et non maîtrisées (-8%) liées au réseau; des services et des systèmes de Swiss-grid (-19%); ainsi que de l'énergie renouvelable (-5%).

HÜSEYİN DİNÇARSLAN

Macchi-Berdar annonçait, hier, pour 2018, le remboursement d'un million de francs aux clients des SID.

Ainsi, quelque 8300 usagers, soit les clients dits captifs (dont la consommation n'excède pas les 100 000 kWh par an) bénéficieront de cette ristourne sur leurs deux décomptes de l'an prochain. Ceci représentera une économie d'environ 100 fr. pour un mé-

nage moyen consommant 3500 kWh par an.

Électricité achetée moins cher que la moyenne

Ce remboursement a été rendu possible grâce à un approvisionnement en énergie renouvelable des SID par SACEN SA, dont la ville de Delémont est l'une des neuf localités détentrices, à un prix 10 à 15% plus bas que la pratique

régionale. La stratégie des SID n'étant pas de faire du bénéfice, les différences éventuelles réalisées sur la vente de l'électricité ont été mises en réserve au profit des clients pour les années à venir.

«Cette somme est constituée depuis neuf ans avec un fonds de lissage que nous alimentons à coup de 100 000 fr. par année», indique la conseillère communale.

«Nous autofinçons nos investissements. Par contre, nous refusons de dégager un bénéfice, enchaîne Michel Hirtzlin, chef des SID. Nous sommes en adéquation avec la stratégie énergétique de la ville. Alors que nous encourageons nos clients à faire des économies, nous ne pouvons pas de l'autre côté vouloir faire des bénéfices.» C'est la première fois que les SID font bé-